Checklist pour un projet d'aménagement particulier « nouveau quartier »

	1. Economie Circulaire
	Conservation / transformation est privilégiée par rapport à la démolition
	Construction avec des matériaux durables et écologiques
	Utilisation rationnelle du sol
	Densité adéquate du quartier
	Concept de sharing (locaux communs, jardins communautaires)
	Concept de gestion des ressources et déchets

	2. Biodiversité
Valoriser des cycles d'eaux	
	Système séparatif d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées
	Rétention à ciel ouvert et/ou fossé ouvert
	Évacuation des eaux de pluie sur place
	Récupération de l'eau de pluie (RBVS Art. 65)
Végétalisation	
	Végétalisation des toitures plates (RBVS Art. 39) / façades
	Interdiction de jardins rocheux (RBVS Art. 38)
Plantation	
	Arbres et haies indigènes et/ou adaptés aux lieux
	Intégration / Préservation des structures vertes existantes (arbres, haies, etc.)
	Espace public : Protection thermique / ombrage
	Coordination des espaces verts avec le réseau enterré

	3. Adaptation aux changements climatiques
	Zone humide à respecter (indication PAG Art. 17.5)
	Orientation adéquate des bâtiments (considération des corridors d'air frais et de l'ensoleillement)
	Utilisation de surfaces claires et réfléchissantes (albedo), en cas d'impossibilité de végétalisation (RBVS Art. 41)
	Emplacements de stationnement ainsi que les accès, chemins, terrasses ou aménagements similaires à ciel ouvert sont à exécuter avec des matériaux perméables à l'eau

4. Approvisionnement en énergie	
Concept énergétique	
	Aménagement de panneaux solaires sur les toitures / façades
	Utilisation des énergies renouvelables (p. ex. bioénergie, énergie géothermique, hydraulique, solaire)
	Utilisation de la chaleur fatale
	Réseau de chauffage

5. Mobilité	
Concept de mobilité	
	Promotion d'une mobilité durable active (connexion au réseau de transport public et au réseau de pistes cyclables et de chemins)
	Emplacement de stationnement pour vélos (PAG Art. 9.2 Stationnement pour vélos et RBVS Art. 43 Stationnement pour deux-roues légers et poussettes)
	Gestion du trafic motorisé
	Modération du trafic (aménagement en zone 30/20, Shared space ou cul de sac)
	Parking collectif à l'entrée du lotissement
	Forms de mobilité partagé (car sharing, covoiturage)
	Bornes électriques (pour voitures ainsi que pour vélos)
	Accès sécurisé CGDIS

6. Eclairage / Bruit	
	L'éclairage extérieur : À réaliser dans l'esprit des recommandations du guide « Leitfaden für Gutes Licht im Aussenraum » (MDDI 2018) (RBVS Art. 7.3)
	Protection contre le bruit (RBVS Art. 53)

7. Ecologie	
Mesures de protection du sol	
	Le terrain naturel est à sauvegarder dans la mesure du possible (RBVS Art. 32 Travaux de déblai et remblai)
	Utilisation de la terre sur place / site
Protection des eaux	
	Aménagement naturel / renaturation des cours d'eau
	Intégration des biotopes existants

8. Transparence / Communication	
	Présentation du PAP au public
	Consultation voisinage